

Image not found or type unknown



Restitution des clés

Par **Beth971**, le **23/09/2020** à **22:54**

Bonjour,

Comment et à qui restituer les clefs d'une location sans mandataire ? (location entre particuliers).

Le propriétaire ne répond pas le congé a déjà été signifié par voie d'huissier.

Merci

Par **janus2fr**, le **24/09/2020** à **07:35**

Bonjour,

Je suppose que vous avez prévu de faire un état des lieux par huissier ? Remettez lui les clés à cette occasion...

Par **Beth971**, le **24/09/2020** à **08:36**

Bonjour,

J'y pense cependant je croyais qu'un huissier mandaté par le locataire n'était pas compétent pour recevoir les clefs.

Précision nous n'a jamais aménagé dans le logement en raison d'anomalies électriques le propriétaire ne fait pas les travaux car il prétend que tout va bien ...

Par **Beth971**, le **24/09/2020** à **11:39**

.... je confirme l huissier n est pas compétent pour récupérer les clés

Renseignements pris auprès d un huissier

Quelqu'un a t il une solution ?

Par **janus2fr**, le **24/09/2020** à **13:25**

L'huissier est tout à fait compétent pour remettre les clés au bailleur, de la même façon qu'il l'est pour lui remettre un pli. C'est plus sûr que de les envoyer par la poste...